

FLASH BIBLQUE

La violence faite aux femmes sur tous les continents

Contexte

- Au Canada sur 84 homicides conjugaux à l'intérieur d'une année, 62 victimes étaient des femmes.
- A Vancouver, 500 femmes autochtones manquent à l'appel depuis 20 ansOnt-elles été assassinées ou sont-elles simplement disparues et dans quelles circonstances? De toute évidence le Canada s'en fout. (La Presse, dimanche le 6 juin 2004.)
- En Turquie près de la moitié des femmes turques sont victimes de violence familiale; de plus des spécialistes estiment à 70 le nombre de femmes tuées chaque année pour avoir « déshonoré » leur famille par une demande de divorce, pour des rumeurs ou pour avoir été victimes de viols ou de violences sexuelles. (Agence Reuter, Le Devoir 3 juin 2004.)
- Au Guatemala, 1102 femmes ont été assassinées après avoir été sauvagement torturées et violées; la majorité des victimes étaient des jeunes, habitant les quartiers pauvres de la capitale. Le gouvernement est resté indifférent et n'a rien fait pour mettre un frein à ces homicides . De plus on dénombre plus 25 000 cas de violence intra-familiale et 507 viols. (Relations, juin 2004, p.4)
- Au Mexique les femmes à la frontière des États-Unis sont enlevées, assassinées; en 10 ans, on a retrouvé plus de 350 cadavres de femmes âgées de 12 à 25 ans, violées, et horriblement mutilées et plus de 500 jeunes femmes sont portées disparues. (À bâbord ! mars-avril 2004 p. 30)
- Dans 28 pays d'Afrique, l'excision est pratiquée, même si la loi l'interdit dans 14 des 28 pays. On estime à 130 millions le nombre de fillettes qui ont subi ces mutilations génitales, soit 2 millions de fillettes par an.
- Dans les pays où on applique la charia comme le Nigeria, le Pakistan, l'Afghanistan, le Soudan et l'Iran, on utilise la lapidation contre les femmes infidèles.
- En Inde, des milliers de jeunes femmes sont assassinées par leurs maris ou beaux parents parce qu'incapable de fournir la dotes exigées (Le Devoir, 17 janvier 2004).

Texte biblique

Dn, 13, 41-43 Suzanne et le jugement de Daniel

L'assemblée les crut (les violeurs); c'étaient des anciens du peuple, des juges, Suzanne fut condamnée à mort. Elle cria très haut : Dieu éternel, toi qui connais toutes choses avant qu'elle n'arrive, tu sais qu'ils ont porté sur moi un faux témoignage. Et voici que je meurs, innocente de tout ce que leur malice a forgé contre moi.

Devant ces fausses accusations, le prophète Daniel prend la parole et confond les accusateurs de Suzanne. Encore aujourd'hui, la prise de parole pour démasquer les violeurs, les abuseurs, les tueurs peut faire la différence et sauver des vies.

Jn 8, 3-5 La femme adultère

Les scribes et pharisiens amenèrent une femme qu'on avait prise en flagrant délit d'adultère et ils la placèrent au milieu du groupe. »Maître, lui dirent-ils, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. Dans la loi, Moïse nous prescrit de lapider ces femmes-là. Et toi qu'en dis-tu ? » ...Comme ils continuaient à lui poser des questions, Jésus se redressa et leur dit : « Que celui qui est sans péché lui jette la première Pierre. ».....

Selon la loi de Moïse, lorsqu'il y a adultère, les deux personnes doivent être lapidées. Ici, la femme se retrouve seule à être jugée! Même poids mais deux mesures!

Mc 5, 25-26. 28. 34

Une femme souffrait d'hémorragies depuis douze ans; elle avait beaucoup souffert du fait de nombreux médecins et avait dépensé tout ce qu'elle possédait... « Si j'arrive à toucher au moins ses vêtements je serai guérie »... Jésus lui dit; « Ma fille, ta foi t'a sauvée; va en paix et sois guérie de ton mal ».

La situation de l'hémorroïsse provoque l'exclusion et le mépris de son entourage, des formes de violence qui affectent sa vie. Le tabou du sang la relègue au rang des impurs selon la loi juive. Jésus en la guérissant, refuse de sacraliser les malédictions attachées à la loi, il conteste une culture qui marginalise le sexe féminin et il la libère d'un mal, non seulement physique, mais aussi social.

Relecture

- Comment comprendre l'indifférence des sociétés, des gouvernements et des systèmes judiciaires devant les nombreux homicides ou les nombreuses disparitions des femmes?
- Qui fait les lois? Qui lie de pesants fardeaux et les mettent sur les épaules des femmes? (Mathieu 23,4) Qui profitent de ces situations de domination?
- Croyons-nous assez que l'humanité y gagnera lorsque hommes et femmes la façonneront à part égale?

Soutenons la campagne d'Amnistie internationale : halte à la violence contre les femmes !

Campagne pour les deux prochaines années

Nom et coordonnées du groupe : Le Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie